

Provinces	Personnel	Veuves
Terre-Neuve	258	15
Île-du-Prince-Édouard	489	59
Nouvelle-Écosse	5,336	512
Nouveau-Brunswick	2,104	201
Québec	4,364	596
Ontario	19,821	2,388
Manitoba	2,287	258
Saskatchewan	820	102
Alberta	4,938	403
Colombie-Britannique	10,767	975
Territoires du Nord-Ouest	100	5
Extérieur du pays	1,216	175
	52,500	5,689

4. Nombre d'orphelins: 179. Montant mensuel moyen: \$69.24.

	Compte de pension de retraite
a) 31 mars 1975	2,116,679,314.41
b) 31 mars 1976	2,186,562,695.73
c) 31 mars 1977	2,263,362,998.98

2. Taux d'intérêts pour a) 1974-1975—1. Trimestre se terminant le 30 juin 1974, 1.562 p. 100; 2. Trimestre se terminant le 30 septembre 1974, 1.5900; 3. Trimestre se terminant le 31 décembre 1974, 1.6259; 4. Trimestre se terminant le 31 mars 1975, 1.6363. b) 1975-1976—1. Trimestre se terminant le 30 juin 1975, 1.6612 p. 100; 2. Trimestre se terminant le 30 septembre 1975, 1.6724; 3. Trimestre se terminant le 31 décembre 1975, 1.7109; 4. Trimestre se termi-

	Compte de pension de retraite
a) 31 mars 1975	82,790,414.91
b) 31 mars 1976	85,565,010.91
c) 31 mars 1977	88,547,963.29

4. Sommes puisées au compte des pensions de retraite au cours de l'exercice fiscal se terminant: a) le 31 mars 1975, \$154,976,541.24; b) le 31 mars 1976, \$172,352,486.95; c) le 31 mars 1977, \$189,680,605.01.

LES MEMBRES DES FORCES ARMÉES TOUCHANT UNE PENSION

Question n° 1413—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

1. De 1959 à 1977, a) combien de membres des Forces armées canadiennes, par année, ont commencé à toucher des prestations de retraite en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, b) combien de veuves, par année, ont commencé à toucher des prestations en vertu de cette même loi?

2. De 1959 à 1977, a) combien de membres des Forces armées canadiennes, par année, b) combien de veuves de membres des Forces armées canadiennes, par année, ont cessé de toucher des prestations en vertu de la loi sur la pension de retraite des Forces armées par suite du décès du prestataire?

3. De 1946 à 1977, combien de membres du personnel des Forces armées ont participé au régime de pensions ou au compte des annuités aux termes de l'ancienne partie V ou aux termes de la présente Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. a) Personnel des Forces armées à la retraite et ayant commencé à toucher une pension: 1959, 752; 1960, 1,048; 1961, 1,418; 1962, 1,343; 1963, 1,623; 1964, 2,454; 1965, 3,419; 1966, 3,407; 1967, 2,983; 1968, 2,787; 1969, 4,050; 1970,

Questions au Feuilleton

LE COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

Question n° 1412—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

1. Quelle somme totale y avait-il dans le compte de pension de retraite des Forces canadiennes le 31 mars a) 1975, b) 1976, c) 1977?

2. Quel taux d'intérêt le gouvernement a-t-il payé pour utiliser cet argent au cours des années financières terminées aux dates indiquées ci-dessus?

3. Quel montant en intérêt a été porté à l'actif du compte de pension de retraite des Forces canadiennes au cours des années financières closes le 31 mars a) 1975, b) 1976, c) 1977?

4. Quelle somme totale avait-on puisée au compte de pension de retraite des Forces canadiennes au cours des années financières closes le 31 mars a) 1975, b) 1976, c) 1977?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. Solde du compte de pension de retraite des Forces canadiennes au

Compte actuariel du passif	Total
3,655,541,539.68	5,772,130,854.09
4,270,267,250.56	6,456,829,946.29
4,742,803,872.70	7,006,166,871.68

nant le 31 mars 1976, 1.7209. c) 1976-1977—1. Trimestre se terminant le 30 juin 1976, 1.7471 p. 100; 2. Trimestre se terminant le 30 septembre 1976, 1.7488; 3. Trimestre se terminant le 31 décembre 1976, 1.7707; 4. Trimestre se terminant le 31 mars 1977, 1.7891.

3. Montant d'intérêt porté à l'actif du compte de pension de retraite au cours de l'exercice fiscal se terminant:

Compte actuaire	Total
134,902,988.41	217,693,403.32
157,615,710.88	243,180,721.79
176,486,622.14	265,034,585.43

4,075; 1971, 4,267; 1972, 4,405; 1973, 3,357; 1974, 3,478; 1975, 3,459; 1976, 3,003; 1977, 3,124. b) Veuves ayant commencé à toucher une pension: 1959, 98; 1960, 121; 1961, 166; 1962, 179; 1963, 207; 1964, 208; 1965, 283; 1966, 263; 1967, 303; 1968, 303; 1969, 371; 1970, 323; 1971, 375; 1972, 420; 1973, 441; 1974, 478; 1975, 470; 1976, 554; 1977, 527.

2. a) Pensionnés décédés pendant qu'ils étaient à leur retraite: 1959, 91; 1960, 103; 1961, 114; 1962, 127; 1963, 142; 1964, 169; 1965, 190; 1966, 208; 1967, 243; 1968, 295; 1969, 353; 1970, 356; 1971, 331; 1972, 323; 1973, 379; 1974, 524; 1975, 496; 1976, 513; 1977, 507. b) Veuves de pensionnés: 1959, 9; 1960, 12; 1961, 17; 1962, 19; 1963, 26; 1964, 28; 1965, 34; 1966, 39; 1967, 45; 1968, 56; 1969, 50; 1970, 52; 1971, 24; 1972, 11; 1973, 12; 1974, 30; 1975, 39; 1976, 58; 1977, 28.

3. c) Nombre de cotisants en vertu de la LPRFC: 1946, 212,692; 1947, 36,535; 1948, 34,762; 1949, 41,676; 1950, 47,185; 1951, 68,427; 1952, 95,394; 1953, 104,427; 1954, 112,529; 1955, 118,077; 1956, 116,678; 1957, 117,092; 1958, 119,038; 1959, 120,412; 1960, 119,597; 1961, 120,055; 1962, 126,474; 1963, 123,694; 1964, 120,781; 1965, 114,164; 1966, 107,467; 1967, 105,584; 1968, 101,572; 1969, 98,340; 1970, 93,353; 1971, 89,563; 1972, 84,933; 1973, 82,402; 1974, 79,921; 1975, 79,639; 1976, 79,772; 1977, 80,546.